

Après analyse de votre demande, nous émettons :

- Avis favorable Avis défavorable

Observations :

En cas d'impossibilité de raccordement sur le réseau d'assainissement en direct, un poste de relevage est nécessaire.

De plus, pour tout raccordement sur le réseau public, une demande d'autorisation de raccordement est à faire auprès du délégataire de service.

Saint-Martin le :

Signature :



Etablissement des eaux et de
 l'assainissement de Saint-Martin
 Route de Fort Louis
 Ancien hôpital
97150 SAINT MARTIN

A l'attention de :

Nom- Prénom
 Adresse
 N° de tel :

Saint-Martin le

DEMANDE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

DOSSIER N°

Date de réception	Réf. cadastrale :		
Intitulé du projet :				
Maitre d'ouvrage				
Adresse du Maitre d'ouvrage				
Adresse de la construction				

CARACTERISTIQUES DES DISPOSITIFS CONSTITUANT L'INSTALLATION

Le prétraitement

Les eaux ménagères et les eaux vannes sont-elles prétraitées ensemble ? OUI NON

Bac dégraisseur : OUI NON Volume :litres

Ventilation (obligatoire): OUI NON

Type d'extracteur : Statique éolien

Eau potable et eaux pluviales

• Alimentation en eau potable :

adduction publique ressource privée : Précision : Volume :Litres

– Présence d'un puits à proximité : OUI NON

Distance par rapport au dispositif de traitement (filière d'épandage) : m

– Distance > 35 m, par rapport au dispositif de traitement, d'un captage d'eau utilisé pour la consommation humaine OUI NON

• Destination des eaux de pluie :

Séparation des eaux usées et pluviales : OUI NON

réseau de surface (fossé, caniveau, noue...)

infiltration sur la parcelle

rétention (cuve, mare...)

autre :